

## Séminaire de recherche en histoire moderne

Emmanuelle Charpentier

**Faire face à l'absence : femmes de marins en  
Bretagne au XVIII<sup>e</sup> siècle**

*« J'estimerés bien mieux que vous seriez chés nous. Je n'orés pas tant d'inquiétude comme j'ay et auray jusqu'à vostre retour, mais j'espère que, sy le Seigneur vous donne la grâce de revenir, que c'es le premier et le dernier voiage. ».*

Ces phrases émouvantes étaient adressées par Marie-Jacquette Pignot à son époux, parti de Saint-Malo le 18 novembre 1745 à bord du *Condé*, à destination de l'Amérique *via* Cadix<sup>1</sup>. Elles expriment toute la douleur de la séparation mais aussi un certain désarroi provoqué par l'absence : il s'agissait en effet du premier – et du dernier – voyage en mer de Gilles Pignot, charpentier de profession, alors âgé de 38 ans. Elles témoignent de la difficulté à devenir femme de marin au XVIII<sup>e</sup> siècle car embrasser une carrière maritime implique des séparations répétées et d'une durée variable, avec l'éventualité du retour définitif, plus ou moins anticipé. En effet, beaucoup de marins conservent en Bretagne un fort ancrage terrien et s'embarquent faute de perspectives satisfaisantes à terre. L'absence et l'irrégularité des revenus issus de la navigation influent sur l'organisation du travail au sein des ménages et rendent nécessaire l'exercice d'une activité complémentaire pour laquelle la femme de marin fait figure de pivot à terre, à travers la saisie d'opportunités de travail ou l'exercice d'un métier à part entière. Dans les paroisses rurales du littoral, nombre d'entre elles s'occupent des exploitations agricoles pendant l'absence de leur conjoint. Les relations de pouvoir dans les ménages en sont perturbées et ce, en faveur des épouses dont l'autonomie se trouve renforcée, pour certaines, par l'association avec d'autres femmes dans le cadre du travail ou de la cohabitation, ou bien par la gestion active des biens de la communauté. Cette autonomie, imposée par le métier de leur mari, leur confère donc dans les paroisses littorales un statut intermédiaire, situé entre les femmes mariées à un terrien sédentaire, placées constamment sous son autorité, et les femmes, un peu plus indépendantes - celles qui ne sont pas mariées ou qui ne le sont plus - qu'elles risquent de devenir.

Mots clés : femmes, marins, littoral, Bretagne, absence, travail, stratégies de survie, pluriactivité, autonomie

**Emmanuelle Charpentier, docteur en histoire moderne, chercheur associé au CERHIO-UMR 6258**

emmanuelle.charpentier@gmail.com

---

<sup>1</sup> Il s'agit de neuf lettres écrites entre le 29 novembre 1745 et le 2 octobre 1746, retrouvées au Service Historique de la Marine, à Brest, dans la sous-série 1P, dans l'inventaire après décès de son mari, Gilles Pignot, charpentier navigant, décédé à Callao le 11 avril 1748. Elles sont retranscrites dans HENWOOD, Philippe, « Marie-Jacquette Pignot : une femme de marin à Saint-Malo au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*, t. LXXVI, 1998, pp 321-339.